



Strengthening Democracy
Through Partnership



CAHIER CITOYEN

CONSTATS ET PROPOSITIONS SUR LA PROBLEMATIQUE DU DIALOGUE INCLUSIF EN GUINEE

*Piloté par le groupe thématique Paix et Médiation de la synergie SYNERGIE
Réalisé par le cabinet :
WEST AFRICA DEVELOPMENT*



USAID | **GUINEA**
FROM THE AMERICAN PEOPLE



1. TABLE DES MATIERES

1. TABLE DES MATIERES	1
2. LES ACRONYMES	2
3. INTRODUCTION	3
4. BUT DU CAHIER.....	4
5. CONSTATS CITOYENS SUR LES FACTEURS DE CONFLITS	4
5.1 Sur le plan électoral.....	4
5.2 Sur le plan administratif ou de la gouvernance publique...	5
5.3 Sur le plan politique	5
5.4 Sur le plan social	6
5.5 Sur le plan de la justice, de la sécurité et des droits de l’homme	7
5.6 Sur le plan économique	7
6. PROPOSITIONS CITOYENNES EN FAVEUR DU DIALOGUE, DE L’ETAT DE DROIT ET DE LA PAIX	8
6.1 A court terme (premier trimestre de l’année 2021) :.....	8
6.1.1 Mise en place d’un groupe de plaidoyer national pour le dialogue inclusif en Guinée ;.....	9
6.1.2 Un dialogue socio politique sur les violences issues des dernières élections pour favoriser la décrispation du climat socio politique et pour faire face aux défis du moment. Le groupe de plaidoyer national pour le dialogue est chargé de définir les sujets brûlants qui pourront faire l’objet de dialogue dans ce premier trimestre de 2021 ;.....	9
6.2 A moyen terme (à partir du deuxième trimestre de 2021) .	9
6.3 Sur le moyen - long terme :.....	10
7. CONCLUSION	10
8. LISTES DES ACTEURS CONSULTES OU AYANT APPORTES LEURS CONTRIBUTIONS A L’ELABORATION DU CAHIER CITOYEN.....	12

2. LES ACRONYMES

BEACON-DG	Bâtir des capacités de redevabilité électorale et des normes ordonnées pour la démocratie et la gouvernance
BL	Bloc Liberal
CEDEAO	Communauté Economiques des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CESEC	Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel
CPRN	Commission Provisoire pour la Réconciliation Nationale
FAN	Front pour l'Alliance Nationale
IFES	Fondation Internationale pour les Systèmes Electoraux
PACT	Parti de l'Action Citoyenne par le Travail
PADES	Parti des Démocrates pour l'Espoir
UDRG	Union des Démocrates pour la Renaissance de la Guinée
UFDG	Union des Forces Démocratiques de Guinée
UFR	Union des Forces Républicaines
USAID	Agence des États-Unis pour le Développement International
SYN.CE.RE	Synergie des Organisations de la Société Civile pour la Prévention des Conflits Electoraux et leur gestion en Guinée
WAD	West Africa Développent

3. INTRODUCTION

Depuis un certain temps, la Guinée vit dans une spirale de crises qui affecte de façon drastique le cadre de vie de la population et continue de compromettre la cohésion nationale. Toutefois, pour des raisons d'ordre historique, culturel et géographique, le pays n'a pas sombré dans une situation chaotique, comme c'est le cas dans de nombreux pays voisins et au-delà dans le sahel. Mais, la multiplication à ses portes, de conflits nouveaux et violents d'ordre politique, économique et géopolitique, place le pays dans un contexte de vulnérabilité qui nécessite un sursaut national de l'ensemble de ses filles et fils pour la préservation de la paix et pour son développement.

Ainsi, la société civile guinéenne à travers des organisations de promotion de l'Etat de droit, dans la quiétude sociale et le respect des droits humains, observe avec inquiétude le contexte sous régional. L'évolution très critique du « vivre ensemble » au plan national, fortement éprouvé par des pertes en vies humaines et en biens publics/privés à chaque échéance électorale, a toujours incité la société civile à se mobiliser pour remédier cet état de fait.

Face à cette situation, la *Synergie des Organisations de la Société Civile pour la Prévention des Conflits Electoraux et leur gestion en Guinée (SYN.CE.RE)*, déterminée à œuvrer pour la préservation de la paix et la promotion de l'Etat de droit, s'est impliquée pour l'organisation d'élections crédibles et acceptées de tous. Cette plateforme de la société civile, a été mise en place en septembre 2020 au compte du projet *Bâtir des capacités de redevabilité électorale et des normes ordonnées pour la démocratie et la gouvernance (BEACON-DG)* mis en œuvre avec l'Appui technique d'IFES sur financement de l'USAID.

La Synergie *SYN.CE.RE* s'est engagée dans une dynamique d'appréciation des perceptions/opinions et la compréhension des acteurs de la vie nationale sur la récurrence des crises en Guinée ; et cela, après plusieurs actions d'information, de formation, de sensibilisation, de collecte et d'analyse des facteurs de conflits par ses organisations membres et leurs partenaires.

C'est dans ce cadre, qu'à la suite des consultations auprès des acteurs politiques, sociaux, ainsi que des institutions du pays, la synergie *SYN.CE.RE* a envisagé de capitaliser les résultats desdites consultations et les recommandations des différentes missions d'observations à travers l'expertise du cabinet WEST AFRICA DEVELOPMENT (WAD) recruté par IFES, pour faire des propositions citoyennes de conjugaison des efforts, afin de permettre aux autorités

politiques et administratives de mieux cerner cette situation de ni paix, ni guerre par le biais d'un dialogue inclusif.

4. BUT DU CAHIER

Favoriser une meilleure compréhension des facteurs multidimensionnels des conflits en lien avec les violences électorales, en vue d'un dialogue inclusif inter-guinéens autour de la récurrence des crises en Guinée.

5. CONSTATS CITOYENS SUR LES FACTEURS DE CONFLITS

A l'analyse des résultats de ces consultations et les recommandations d'observateurs électoraux à travers l'expertise du cabinet de droit guinéen WEST AFRICA DEVELOPMENT (WAD), la synergie SYN.CE.RE s'est rendue compte, que les violences multiples enregistrées pendant les échéances électorales ont des origines diverses. Ces crises qui s'accumulent de façon interdépendante, compromettent ainsi nos ambitions communes d'épanouissement économique, politique et social.

Pour ce faire, cette analyse nous conduit à six (06) facteurs à cerner par les autorités administratives, politiques, sociales et, ainsi que les partenaires techniques et financiers. Il s'agit :

5.1 Sur le plan électoral

Pour la plupart des acteurs consultés et les recommandations faites par les observateurs, les contentieux électoraux dérivent d'un certain nombre de facteurs essentiels à savoir :

- a. Le cadre légal qui ne favorise pas le choix objectif et l'indépendance des acteurs devant conduire la planification, la mise en œuvre et le suivi des activités électorales ;
- b. Le non-respect et le déficit d'application de la loi, tel que la révision ordinaire et la gestion du fichier électoral ;
- c. La faiblesse dans la capitalisation de certains acquis sur le plan technique, logistique et administratif ;
- d. Le militantisme acharné de certains acteurs politiques et administratifs au niveau local, qui compromet la gestion (traitement et remontée) des résultats de votes ;
- e. L'insuffisance en effectif et la faiblesse en logistique/matériel des services de sécurité pendant le processus électoral, notamment en période électorale et post-électorale ;

5.2 Sur le plan administratif ou de la gouvernance publique

Comme indiqué à l'introduction, parmi les causes des violences enregistrées pendant les processus électoraux et à d'autres circonstances, les facteurs liés aux services publics ont été évoqués à plusieurs niveaux ainsi qu'il suit :

- a. La mauvaise gestion de l'Etat civil, sa non-informatisation, son inaccessibilité aux communautés rurales et sa non mise à jour permanente et centralisée ;
- b. Les conflits de compétence, ainsi que la faiblesse de complémentarité et le manque de synergie entre les différents départements ministériels sur certains aspects qui nécessitent la conjugaison des efforts dans la réalisation de leur mandat ;
- c. Le manque d'arbitrage entre personnel et responsables administratifs d'une part, et entre les citoyens et les administrateurs publics ou les entrepreneurs d'autre part ;
- d. L'inadéquation du recrutement à la fonction publique avec les besoins réels des services publics, ainsi que la mauvaise planification/répartition des ressources humaines et financières ;
- e. L'abandon de poste par les administrateurs publics pendant les élections qui entraîne l'arrêt quasi-total du fonctionnement de l'administration durant tout le processus ;
- f. Le manque d'anticipation de l'Etat dans la prévention des situations conflictuelles ;
- g. La corruption et l'impunité ;
- h. Le manque de statistiques nationales fiables ;

5.3 Sur le plan politique

De toute évidence, la gestion des partis politiques est aussi reconnue par l'essentiel des observateurs y compris par des acteurs politiques eux-mêmes, comme un facteur de troubles sociaux politiques et économiques du pays. Il est à noter :

- a. Le militantisme aveugle érigé en dogme dans les formations politiques en porte à faux avec l'esprit républicain ;
- b. La constitution des partis politiques autour des hommes et non des valeurs et des programmes de société ;
- c. La volonté des partis politiques selon qu'ils soient de la mouvance ou de l'opposition de faire main basse sur la vie de la nation, en contradiction avec la loi et au détriment de l'intérêt national ;

- d. Le recrutement des personnels dans les services publics, fait, non pas sur la base de leur capacité et intégrité à servir la nation ou les collectivités, mais uniquement pour leur prédisposition à être à tout prix au service d'un parti ;
- e. La propagation et la divulgation de fausses informations dans les réseaux sociaux en période électorale à des fins de manipulation de l'opinion ;
- f. La communication médiatique (traitement inapproprié de l'information, émissions/débats...) qui ne favorise pas le choix en toute conscience et l'engagement objectif des populations dans le débat public ou la gestion de la chose publique.
- g. L'orientation du débat public vers des considérations ethniques et régionalistes qui ne favorise pas l'émergence d'un leadership de compétence et d'intégrité ;

5.4 Sur le plan social

Il est évident que la situation délétère dans laquelle vivent les guinéens ne favorise, en aucun cas, un climat propice au développement économique et social. Cette situation est marquée par certains aspects à savoir :

- a. Le sentiment d'exclusion qui se développe par l'indifférence aux problèmes ou préoccupations des autres ;
- b. La privation de liberté de certaines personnes pour de présumés délits d'opinions et la multiplication de « détentions provisoires » prolongées sans respect des procédures légales ;
- c. La focalisation du débat public sur des problèmes crypto personnels et non sur les problèmes de fond qui assaillent la vie de la nation ;
- d. L'utilisation abusive et inappropriée des réseaux sociaux dans la communication pour des raisons politiques ;
- e. L'incivisme et le déficit de respect des valeurs de la République et de la loi ;
- f. L'activisme politique des coordinations régionales des sages ou des pouvoirs coutumiers par la promotion de l'ethnocentrisme et le repli identitaire ;
- g. La non prise en compte des revendications des citoyens ayant subi des violations de droits ou de traitements inhumains et dégradants par le fait de la puissance publique ;
- h. Le sentiment de complexe d'infériorité à l'égard de tout ce qui vient de l'étranger et subséquemment la non valorisation des compétences nationales et des approches endogènes pour la conduite du dialogue ;

5.5 Sur le plan de la justice, de la sécurité et des droits de l'homme

Malgré les énormes efforts fournis en termes de réforme au niveau de la justice et du secteur de la sécurité, le chemin reste encore très long pour traduire ces réformes dans le quotidien du guinéen pour le « bon vivre ensemble ». Cet état de fait peut s'expliquer par :

- a. De longues périodes de détention provisoire avec des services pénitentiaires peu adéquats, telle que la surpopulation carcérale ;
- b. De nombreux cas d'assassinats et autres crimes qui restent longtemps sans « procès » pour les victimes et leurs familles ;
- c. L'insuffisance ou l'inadéquation des infrastructures des services judiciaires, tel que le seul tribunal pour enfant qui existe à Conakry, ne disposant pas ses propres locaux malgré le nombre d'enfants en conflit avec la loi et la vulnérabilité de ces couches ;
- d. La phobie de la justice et des services de sécurité chez les populations, notamment en milieu rural ;
- e. L'inaction ou la lenteur des services de sécurité à assister les citoyens en danger ;
- f. Le déficit de collaboration et de confiance entre les populations et les services de sécurité.

5.6 Sur le plan économique

Le secteur de l'économie, bien qu'étant vital pour la nation n'a pas fait l'objet d'appréhension approfondie dans cette démarche. Cependant, quelques constats en lien avec les facteurs de conflits ont été relevés, il s'agit de :

- a. La fermeture des frontières qui, même si les motifs étaient justifiables à un moment donné, paraissent ne plus être d'actualité. Pour cela, cette situation, si elle n'est pas réglée d'urgence par les autorités guinéennes et leurs homologues des pays en question, risque d'aggraver la pauvreté dans les différents pays à travers l'inflation et par la réorientation des marchés au détriment des populations et leurs droits acquis du partage de l'espace commun de la CEDEAO ;
- b. Le déficit de restructuration et d'accompagnement du secteur informel, qui reste un maillon fort de l'économie nationale ;
- c. Le désœuvrement des jeunes et femmes dont les kiosques, hangars ou autres sources informelles de revenus ont fait l'objet de déguerpissement pendant les opérations de

libération en cours des emprises des routes (qui restent salutaires si les espaces libérés sont de sitôt valorisés).

6. PROPOSITIONS CITOYENNES EN FAVEUR DU DIALOGUE, DE L'ETAT DE DROIT ET DE LA PAIX

- Vu les causes multiples, variées et interdépendantes (administratives, sociales, politiques, juridiques et économiques) des violences en périodes électorales ;
- Vu la convergence de vue des acteurs consultés et des observateurs indépendants sur la nécessité d'aborder de façon participative et inclusive les conséquences des crises issues des dernières élections ;
- Vu l'environnement extérieur à la Guinée, notamment dans le Sahel, où persistent des conflits violents dont les répercussions peuvent être préjudiciables à la stabilité et au développement du pays ;
- Vu le niveau de fragilisation du tissu social et son impact sur la vie nationale ;
- Saluant le décret de mise en place d'un cadre permanent de dialogue social et politique
- Considérant la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948 à laquelle la Guinée se réfère dans le préambule de sa nouvelle constitution de 2020 ;
- Partant de la synthèse des résultats issus des consultations nationales et des recommandations faites par les missions d'observation indépendante ;

La Synergie SYN.CE.RE, sollicite d'une part la combinaison des efforts de l'ensemble des acteurs de la vie nationale, d'autre part l'esprit républicain des autorités (administratives, politiques et Institutionnelles) et surtout la concrétisation de la main tendue du Président de la République, le professeur Alpha Condé, en faveur d'un dialogue inclusif imminent.

Cette approche de la Synergie, ne traite pas en soit la problématique du dialogue inclusif, mais pose des jalons par des propositions à travers une démarche en trois (3) étapes :

6.1 A court terme (premier trimestre de l'année 2021) :

Cette première étape consiste à diligenter :

- 6.1.1 La mise en place d'un groupe de plaidoyer national pour le dialogue inclusif en Guinée. *Le groupe de plaidoyer national pour le dialogue est chargé de définir les sujets brûlants qui pourront faire l'objet de dialogue dans ce premier trimestre de 2021, identifier les acteurs cibles de plaidoyer et les ramener au dialogue;*
- 6.1.2 Un dialogue socio politique sur les violences issues des dernières élections pour favoriser la décrispation du climat socio politique et pour faire face aux défis du moment;
- 6.1.3 La poursuite de l'ouverture des frontières avec les pays voisins, fermées à l'occasion de l'élection présidentielle du 18 octobre 2020. A cet effet, la Synergie encourage vivement la diplomatie par le dialogue et la médiation pour le bonheur des citoyens.**

Par ailleurs, pour tout cas jugé inapproprié au dialogue et à la médiation, **la Synergie SYN.CE.RE suggère le recours à l'arbitrage des instances supra nationales autour des faits.** Ainsi, **procéder parallèlement à l'ouverture progressive des frontières avec ces pays**, pour le respect des droits du peuple conformément au principe de bon voisinage et de libre circulation des personnes et leurs biens dans l'espace CEDEAO;

- 6.1.4 **La réouverture des bureaux/siège de l'UFDG**, à la suite d'une mission de contrôle judiciaire en présence du parti et de la société civile ;
- 6.1.5 **La libération sous contrôle judiciaire des leaders politiques et activistes** arrêtés pour des faits en lien avec les élections, en attendant leur jugement ;
- 6.1.6 **L'organisation des campagnes d'information et de sensibilisation** sur l'ensemble du territoire et au niveau de la diaspora en **faveur de la paix, de la justice et de l'unité nationale.**

6.2 A moyen terme (à partir du deuxième trimestre de 2021)

Les actions à entreprendre à partir du deuxième trimestre vont couvrir :

- 6.2.1 La révision si nécessaire du décret de mise en place d'un cadre permanent de dialogue et la prise des mesures nécessaires à son opérationnalisation, notamment la mise à disposition des ressources adéquates dont un siège approprié/indépendant pour son secrétariat permanent ;

- 6.2.2 L'institutionnalisation par voie réglementaire ou législative, d'un organe national des sages/seniors de Guinée pour la promotion de nos valeurs culturelles et la connaissance de l'histoire du pays avec une présidence tournante ;
- 6.2.3 La mise en place et l'opérationnalisation des comités locaux (société civile, services déconcentrés, élus locaux, partis politiques) de prévention et de gestion locale des conflits.

6.3 Sur le moyen - long terme :

- a. La réforme du système électoral ;
- b. La mise en œuvre des recommandations issues des consultations nationales de 2015 par la Commission provisoire pour la réconciliation nationale (CPRN) ;
- c. La réforme de l'Institution du Médiateur de la République par l'élargissement de ses missions originelles et le renforcement de ses capacités institutionnelles afin de mieux la rapprocher des populations et l'adapter aux défis administratifs;
- d. La révision du Code de bonne conduite des Partis Politiques ;
- e. La mise en place de la Haute Cour de Justice ;
- f. La création d'un fonds national pour la promotion du civisme et le respect de la loi et des valeurs de la République ;
- g. La subvention aux organisations de la société civile à l'image des autres entités socio professionnelles du pays.
- h. L'établissement d'une cartographie des victimes de violences et leur classification selon la nature des violences subies ou la violation de droits.

7. CONCLUSION

Les résultats des consultations de la Synergie des Organisations de la Société Civile pour la Prévention des Conflits Electoraux et leur gestion en Guinée (SYN.CE.RE) avec les acteurs de la vie nationale associés aux recommandations d'observations indépendantes sur le processus électoral, ainsi que les opinions exprimées par certains acteurs.

Ces résultats ont permis à la synergie SYN.CE.RE de se rendre à l'évidence non seulement de la prédisposition des différents acteurs de la vie nationale à un dialogue inclusif, mais aussi et surtout de l'urgence à cet effet. Cette prédisposition des acteurs de la vie nationale à un dialogue inclusif autour des erreurs du passé, les risques et des enjeux du moment, bien qu'étant diversement exprimé, mais converge sur la nécessité de sortir le pays de ce contexte de

méfiance, de repli identitaire, de sentiment de rejet, d'instabilité, de violation des droits et de la loi, ainsi que de menaces extérieures réelles. C'est dans ce cadre, que le présent cahier citoyen qui se veut inclusif des préoccupations et des volontés de différentes catégories de la vie nationale à œuvrer pour la paix, la démocratie et le développement dans la diversité, vient faire la synthèse des constats et dégager des approches à court, moyen et long terme afin de permettre aux guinéens de cerner de façon participative et Inclusive la problématique de la récurrence des crises par le biais du dialogue.

8. ANNEXE :

a. Les missions d'observations indépendantes dont les recommandations ont servi à l'élaboration du cahier citoyen

Réseau CoJeLPaiD, CNOSCG/Voix du Peuple, COFFIG-DCPD, FSD, RAJ-GUI, WANEP, PNAPIC, COCEG,

b. Liste des Membres l'équipe ayant conduit les consultations auprès des acteurs

N°	Nom et Prénoms	Fonction/structure d'origine	contact
1	Abdoul Sacko	Coordinateur Général Réseau CoJeLPaiD, coordinateur de l'unité de Coordination technique de SYN.CE.RE	622 94 34 32
2	Hadja Mariam Aribot	Présidente de la COFFIG-DCPD	620 98 89 87
3	Sékou Doré	Coordinateur National du RAJ-GUI/ Vice-Président du CNOSCG chargé des questions politiques et électorales	620 63 63 96
4	Mme Mamouna Yombouno	Présidente de FSF	622 32 16 16
5	Ismaël Diallo	Coordination technique SYN.CE.RE	620 49 49 89
6	Dr Djénabou Sy	Vice-présidente COFFIG	622 08 82 83
7	François Fadoua Tolno	Coordinateur national, WANEP-Guinée	628 15 18 40
8	Cecile Sossouadouno	Chargé de communication, PAYNCOP	625 63 35 43
9	Mamady Keita	Directeur exécutif APG	620 93 93 89
10	Bernard Kamano	Responsable projet, FEGUIPAH	627 54 18 88
11	Abdoulaye Kadiatou Touré	Coordination technique SYN.CE.RE	628 84 37 76
12	Aguibou Barry	Directeur général, Sincery Communication	624 24 52 29
13	El. Moussa Diop	Expert électoral, IFES	623 64 98 11

c. Liste des acteurs consultés ou ayant apportés leurs contributions à l'élaboration du cahier citoyen

N°	Non de l'organe/structure	Responsable/Interlocuteur	Observation
01	La Fondation Internationale pour la Paix	S/E El. Diériba DIABY, Président de la Fondation, Consultant International	Audience d'échange et de concertation accordée à la Synergie le SYN.CE.RE le 26/01/2021 avec des orientations pertinentes sur la problématique du dialogue en Guinée
02	Le Chef de File de l'Opposition	Hon. El. Mamadou Sylla, Président du Parti UDG	Audience d'échange et de concertation accordée à la Synergie le SYN.CE.RE le 27/01/2021 avec trois (3) mémos transmis à la Synergie par le cabinet du chef de file
03	Parti PADES	Dr Ousmane KABA, Président	Audience d'échange et de concertation accordée à la Synergie SYN.CE.RE le 28/01/2021 au cours de laquelle des constats et pistes de solutions ont été évoqué
04	Médiateur de la République	Le Médiateur, El. Mamadou Saidou FOFANA, Ancien Premier Ministre	Audience d'échange et de concertation accordée à la Synergie SYN.CE.RE le 04/02/2021 avec deux (2) documents (Rapport annuel 2019 et le Plan Stratégique 2018 – 2021) mis à la disposition de la synergie
05	Le parti BL	Dr Faya MILLIMOUNO, Président	Audience d'échange et de concertation accordée à la Synergie SYN.CE.RE le 05/02/2021 au cours de laquelle des constats et pistes de solutions ont été évoqué

06	Le parti PACT	Dr Makalé Camara, Présidente	Audience d'échange et de concertation accordée à la Synergie SYN.CE.RE le 02/02/2021 au cours de laquelle des constats et pistes de solutions ont été évoqués
07	Le Parti UFR	Hon. Saikou Yaya BARRY, Bureau national	Audience d'échange et de concertation accordée à la Synergie SYN.CE.RE le 15/02/2021 au cours de laquelle des questions ont été soulevées
08	CESEC	Hadja Rabiataou Sera DIALLO	Audience d'échange et de concertation accordée à la Synergie SYN.CE.RE le 22/02/2021 au cours de laquelle des constats et pistes de solutions ont été évoqués
09	Le Parti UDRG	M. Amadou Oury BAH	Contribution, en mémoire, envoyée à la Synergie SYN.CE.RE par le canal du Chef de file de l'Opposition Hon. El. Mamadou SYLLA
10	Le Parti FAN	Hadja Makalé CAMARA	Contribution, en mémoire, envoyée à la Synergie SYN.CE.RE par le canal du Chef de file de l'Opposition Hon. El. Mamadou SYLLA

NB : il faut rappeler, que la Synergie SYN.CE.RE a sollicité des audiences par courriers auprès d'autres partis politiques et institutions, mais malheureusement leurs agendas n'ont pas permis la rencontre avec le groupe thématique paix et médiation de la synergie. Toutefois, certains acteurs politiques, sociaux et administratifs du pays ont apporté leurs contributions à titre personnel.